

nier de ses soldats. A chaque niveau de la hiérarchie du commandement, l'individu, officier ou deuxième classe, doit avoir la possibilité de tenir compte de renseignements sur les circonstances particulières que son officier supérieur n'avait pas les moyens de connaître. Les ordres doivent être complétés par la coopération volontaire — technique de coordination des activités de grands nombres de gens, qui, pour être moins évidente et plus subtile, n'en est pas moins beaucoup plus fondamentale.

La Russie est l'exemple classique d'une économie de grande taille supposée organisée par voie de commandement — une économie planifiée par le pouvoir central. Mais c'est plus une fiction qu'une réalité. A tous les niveaux de l'économie, la coopération volontaire intervient pour compléter la planification centrale ou contrebalancer ses raideurs — parfois de façon légale, parfois de façon illégale.

En agriculture, les travailleurs à plein temps des fermes de l'Etat ont le droit de planter des légumes et d'élever des animaux sur de petites parcelles privées — en dehors de leurs heures de travail, soit pour leur propre consommation soit pour vendre sur des marchés relativement libres. Ces parcelles représentent moins de 1 % des terres agricoles du pays, mais il semblerait qu'elles fournissent près du tiers de la production agricole totale de l'Union soviétique. (« Il semblerait », car il est probable que certains produits des fermes de l'Etat sont vendus clandestinement comme s'ils provenaient de parcelles privées.)

Sur le marché de l'emploi, on ordonne rarement aux individus de travailler à tel ou tel poste précis ; le dirigisme est peu accentué sur le plan de la main-d'œuvre. A la place, on offre des salaires pour chaque emploi, et les individus offrent leur travail — à peu près comme dans les pays capitalistes. Une fois embauchés, ils peuvent être mis à la porte par la suite, ou bien partir pour des emplois qu'ils préfèrent. De nombreuses restrictions déterminent qui peut travailler à tel endroit ou à tel autre, et bien entendu la loi interdit à quiconque de s'établir « à son compte », comme employeur — bien que de nombreux ateliers clandestins alimentent un très important marché noir. Sur une grande échelle, la répartition de la main-d'œuvre par la contrainte est purement et simplement irréalisable ; et il semble bien que la suppression totale des activités d'entreprise privée soit également impossible.